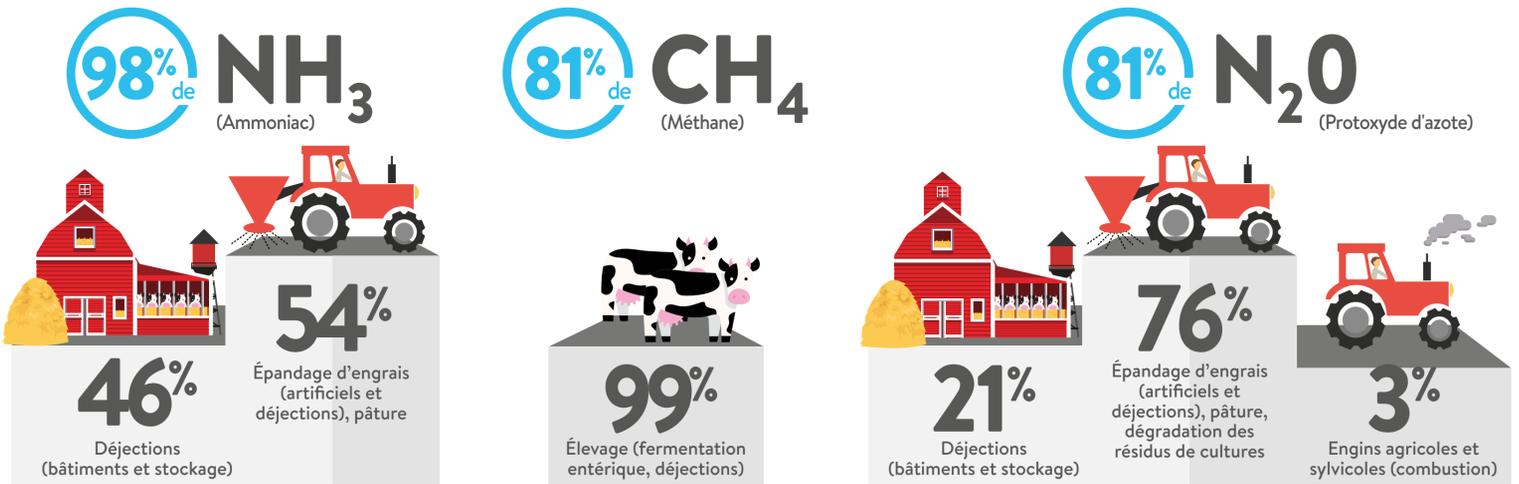


Agir sur l'agriculture

Les activités agricoles, culture et élevage, contribuent aux émissions de certains polluants atmosphériques, gaz à effet de serre et pesticides. Réciproquement, l'agriculture subit les effets de la pollution atmosphérique avec jusqu'à 20% de pertes sur le rendement des cultures (source : Primequal). En Auvergne-Rhône-Alpes, le secteur agricole est à l'origine de :



Source : Inventaire des émissions Atmo Auvergne-Rhône-Alpes Année 2015 - Version 2017

RAISONNER L'USAGE DE PESTICIDES ET DE FERTILISANTS

Privilégier les engrais moins volatils, développer l'agriculture biologique ou raisonnée.

AMÉLIORER LES TECHNIQUES D'ÉPANDAGES

Enfourer le lisier rapidement après épandage, privilégier les couvertures de sol permanentes, limiter les travaux de labour.

RÉDUIRE LE BRÛLAGE DES RÉSIDUS DE CULTURE

Privilégier le broyage et le compostage.

AMÉLIORER LES PRATIQUES D'ÉLEVAGE

Augmenter les temps de pâturage, couvrir les fosses à lisiers, adapter l'alimentation du bétail, améliorer les techniques d'évacuation des déjections dans les bâtiments d'élevage, installer des rabatteurs de poussières dans les bâtiments.

Le saviez-vous ?

L'agriculture est le principal usager de pesticides en France : plus de 90% des ventes de produits phytosanitaires proviennent du secteur agricole*. L'usage par l'État et les collectivités est interdit depuis janvier 2017, ainsi que pour les particuliers à partir de janvier 2019 (vente, usage, détention).

* Source : DRAAF, DREAL, Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, Diagnostic de situation au regard de l'usage des produits phytosanitaires en Auvergne-Rhône-Alpes, 2015